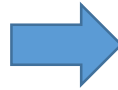


Voici votre feuille de route.

Les images correspondent aux différents noms de rues, impasses et chemins que vous devez traverser.

Les rues :





Les impasses :



Les chemins :



Vous avez jusqu'au lundi 17 Février 2023 pour envoyer vos photos à l'adresse mail suivante :

[animationstesoulle@sainte-soulle.fr](mailto:animationstesoulle@sainte-soulle.fr)

En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de Claire au

06 61 64 65 38

